

Obligations de contrôle pour les fournisseurs externes

Hygiène et Sécurité

Barclays reconnaît ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité (**H&S**) envers toute personne affectée par ses opérations, y compris, mais sans s'y limiter, ses employés, ses sous-traitants, ses clients, ses visiteurs et le public.

Barclays s'engage à protéger la santé et la sécurité de ses employés, en assurant un environnement de travail sûr pour prévenir tout accident du travail et problème de santé et favoriser le bien-être mental. Barclays considère la conformité aux lois locales comme une exigence absolue, et recherche, lorsque cela est possible, à mettre en place des normes minimales mettant l'accent sur l'analyse et, si nécessaire, la réduction des risques significatifs en matière d'hygiène et de sécurité.

Toute activité entreprise au nom de Barclays doit également être conforme à toutes les lois et/ou exigences réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité des territoires concernés. La mission de l'organisation est énoncée dans la déclaration d'engagement envers les règles d'hygiène et de sécurité de Barclays (Barclays H&S Policy Statement of Commitment) signée par le PDG du groupe. Barclays a défini des objectifs de contrôle pour traiter les risques en matière de santé et de sécurité, en plus des normes minimales obligatoires qui ont été établies pour les personnes responsables de la gestion de la santé et de la sécurité. La norme et la politique d'hygiène et de sécurité de Barclays respectent les exigences d'un système de gestion H&S internationalement reconnu pour s'assurer que Barclays :

- mette en place un cadre de gestion H&S structuré qui définit les normes H&S minimales du groupe Barclays afin de fournir les services Barclays en toute sécurité ;
- fasse preuve de leadership en matière de sécurité et s'assure que les collaborateurs, quel que soit leur niveau, endossent leur responsabilité en matière d'hygiène et de sécurité dans le cadre de leurs missions quotidiennes ;
- fournisse des conseils professionnels et des ressources appropriées pour faciliter la gestion des questions d'hygiène et de sécurité ;
- consulte ses employés sur les questions touchant à l'hygiène et à la sécurité, et encourage leur participation à la gestion des risques dans leurs activités ;
- respecte a minima toutes les exigences légales et, si possible, cherche à promouvoir des normes d'hygiène et de sécurité supérieures ;
- identifie de façon proactive les risques en matière d'hygiène et de sécurité, et introduise les contrôles appropriés pour réduire les risques liés à ses opérations ;
- s'assure que les informations, instructions, formations et supervision adéquates en matière d'hygiène et de sécurité sont fournies à tous les collaborateurs, en fonction de leurs rôles et responsabilités ;
- surveille les performances en matière d'hygiène et de sécurité, révisé régulièrement le cadre H&S et utilise les résultats pour améliorer continuellement ses performances ;
- promeuve le bien-être physique et mental de ses employés.

Intitulé du contrôle	Description du contrôle	Raisons de l'importance
<p>1. Réalisation du contrôle relatif aux exigences minimales (MR) de Barclays</p>	<p>1. Les activités des fournisseurs doivent être conformes aux exigences minimales de Barclays.</p> <p>2. Les exigences minimales sont applicables à l'ensemble des fournisseurs de Barclays, des entrepreneurs et de leurs sous-traitants, sauf dans les cas suivants :</p> <p>2.a) lorsqu'une dispense, une renonciation ou une violation (DWB) approuvée par Barclays est en vigueur.</p> <p>2.b) lorsqu'une législation ou réglementation locale ou encore d'autres exigences dont le respect peut être juridiquement imposé exigent des contrôles plus stricts en matière d'hygiène et de sécurité ou entrent en conflit avec les exigences posées par les Exigences minimales de Barclays applicables, les exigences dont la satisfaction peut être juridiquement imposée doivent l'emporter sur les exigences posées par les Exigences minimales de Barclays.</p> <p>3. Barclays se réserve le droit de vérifier, par exemple par le biais d'un audit/d'une inspection, que les fournisseurs, les entrepreneurs et leurs sous-traitants ont respecté les « exigences minimales de Barclays » (ou la législation locale, les règlements ou d'autres exigences légalement applicables). Les fournisseurs doivent s'assurer que :</p> <p>3. A) les actions résultant des audits/inspections de Barclays sont réalisées dans les délais impartis.</p> <p>4. Lorsque des fournisseurs, entrepreneurs et sous-traitants participent à des travaux de pénétration, ils doivent s'assurer qu'ils respectent la « pénétration des exigences minimales de Barclays ».</p> <p>Remarque : Les audits/inspections sont prévus en fonction du risque posé, mais toutes les activités en cause ne sont pas auditées/inspectées. Une copie des exigences minimales de Barclays est disponible via le système d'achat de Barclays ou auprès de l'équipe d'hygiène et de sécurité de Barclays.</p>	<p>Les Exigences minimales (MR) de Barclays ont été conçues pour garantir une norme minimale pour les mesures de contrôle H&S afin de prévenir tout risque pour les personnes.</p> <p>Les fournisseurs doivent s'assurer qu'ils peuvent respecter les exigences minimales, sauf lorsque la législation ou réglementation locale ou encore d'autres exigences dont le respect peut être juridiquement imposé exigent des contrôles plus stricts en matière d'hygiène et de sécurité ou entrent en conflit avec les exigences des GMR applicables, auquel cas les exigences dont la satisfaction peut être juridiquement imposée doivent l'emporter sur les exigences des MR.</p>